

# PRÊTS À VOUS LANCER DANS LA TRANSFORMATION DIGITALE DE VOTRE ENTREPRISE ?

- APPUI-CONSEIL TRANSFORMATION DIGITALE :  
NOS ÉQUIPES SONT LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER -

## POURQUOI ?

Pour réaliser sa transformation digitale et la mettre en œuvre sur différents volets :

- plan d'action digital
- modèle économique
- organisation
- compétences
- culture du travail
- pratiques managériales

## POUR QUI ?

Les **TPE-PME de moins de 250 salariés\*** faisant partie des branches professionnelles suivantes : Audiovisuel, Distribution directe, Édition de livres, Édition phonographique, Espaces de loisirs, d'attractions et culturels, Exploitation cinématographique et Distribution de films, Presse écrite et Agences de presse, Publicité et Spectacle Vivant, Casinos, Golf, Hôtellerie de plein air, Organismes de tourisme, Sport.

*\*La taille d'entreprise s'apprécie par entité juridique possédant un numéro de SIREN distinct.*



## COMMENT ÇA SE PASSE ?



### 1. Pré-diagnostic

- Découverte de votre entreprise et de son environnement
- Définition de la problématique et des objectifs de l'accompagnement



### 2. Diagnostic et plan d'action sur-mesure

État des lieux des enjeux et de la maturité digitale dans votre entreprise selon trois éléments : impacts, conditions de réussite et leviers d'actions



### 3. Accompagnement à la mise en œuvre

- Adaptation des actions au modèle économique / à votre organisation
- Adaptation de vos métiers et compétences impactés par la transformation digitale
- Définition de votre politique de développement de l'emploi et des compétences à adapter pour favoriser la réussite du projet



### 4. Suivi du plan d'action

Bilan des actions mises à œuvre à + 3/6 mois après la validation du plan d'action





## DURÉE ET FINANCEMENT DU PROJET

La durée de la prestation prise en charge par l'AFDAS est limitée à **5 jours** sur une période de 12 mois maximum (phase 4 de suivi incluse).

Cette **action est financée dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences** et bénéficie de l'expertise du ministère du Travail. Elle est également financée par le ministère de la Culture et le ministère des Sports dans le cadre de l'EDEC Culture, Création, Communication élargi. Cette **action est financée à 100%** jusqu'à 5 jours si votre entreprise compte moins de 50 salariés et ce, indépendamment de votre budget de formation. Si votre entreprise compte plus de 50 salariés, ou appartient à une autre branche, vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller emploi-formation AFDAS pour connaître vos possibilités de financement.

*« Une transformation digitale réussie, c'est 20% de technologie, 80% de culture et 100% d'humain »*

Nicolas PETIT, ex Général Manager,  
COO de Microsoft France

## CHOISIR CO&SENS

Fort de sa **double expertise RH - Digital** et de ses **20 années d'expérience**, notre cabinet a été référencé par l'AFDAS pour accompagner la construction et la mise en oeuvre d'un plan d'action opérationnel visant la transformation digitale des TPE/PME. En choisissant Co&Sens, vous pourrez compter sur des **acteurs de proximité**, qui se déplaceront directement dans votre région, pour vous proposer un **accompagnement sur-mesure et adapté à vos besoins**.



### NOTRE MISSION ?

Vous aider à **saisir l'opportunité du numérique**, en facilitant son intégration dans vos métiers et vos activités en fonction de vos propres besoins. **À la clé ?** Des **gains en agilité, en efficacité et en performance** pour votre organisation, vos équipes, vos clients et toute votre entreprise !

**Prêts à échanger sur votre projet avec nous ?**

**Samir BENCHABANE**  
Région Grand Est  
samir.benchabane@coetsens.com  
06 70 16 94 61

**Claude FINO**  
Région PACA  
claudette.fino@coetsens.com  
06 72 21 38 29

